

HONORAIRES DE TRANSACTION ANNEE 2018



Les honoraires d'agence sont TTC et à la charge du vendeur

IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION ET TERRAIN

	% HT	%TTC
De 0 à 99,999 €	8.33%	10.00%
De 100,000 à 149,999 €	7.92%	9.50%
De 150,000 € à 174,999 €	6.25%	7.50%
De 175,000 € à 249,999 €	5.83%	7.00%
De 250,000 € à 274,999 €	5.42%	6.50%
De 275,000 € à 299,999 €	5.21%	6.25%
De 300,000 € à 349,999 €	5.00%	6.00%
De 350,000 € et plus	4.79%	5.75%

Box tarif forfaitaire 2500 € TTC - Parking sous sol 1500 € TTC

Les Barèmes sont calculés par tranche et non cumulatifs

REDACTION D'ACTES

Les rédactions de compromis ou de promesses de vente font parties de nos prestations. Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

TVA : Taux en Vigueur 20 %

LOCAUX COMMERCIAUX

	% H.T	% TTC
De 0 à 150.000 €	8.33 €	10
> 150.000 €	7.5	9

AVIS DE VALEUR / ESTIMATION : 100 € TTC

EXPERTISE ARTHURIMMO : 400 € TTC : studio
100 € TTC : par pièce supplémentaire
800 € à 1500 € TTC : pavillon

Renseignez-vous auprès de notre équipe ! Honoraires des locations année 2018

HONORAIRES	
LOCAUX A USAGE D'HABITATION	10 € / TTC le m ² de surface habitable en zone tendue Studio/F2 : 10 € TTC le M ² - Du F3 au pavillon 8 € TTC le M ² 1) Visite du logement 2) Constitution du dossier 3) Rédaction du bail 3 € / TTC le m ² concernant les Frais de réalisation de l'Etat des lieux d'entrée
LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL	30 % H.T du loyer total annuel Les honoraires sont à la charge du locataire

Honoraires applicables à compter du 2 Octobre 2018